

Décembre
2019

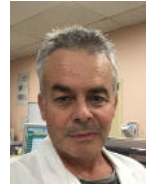
n°12 INFO BIO

Retrouvez toute l'actualité sur www.snbh.asso.fr

Agenda

PENSEZ
AUX JFBM
À Rennes

Edito du président du SNBH



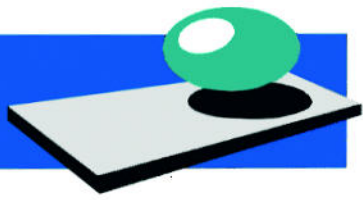
En cette fin d'année 2019, il est temps de faire le bilan de ce qui s'est passé ces derniers mois et d'annoncer les actions que nous comptons poursuivre au nom du SNBH dès le début de 2020.

L'actualité immédiate est évidemment celle des mouvements de grèves et de manifestations de l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux pour la défense de l'Hôpital Public. Ces mouvements sont vivement soutenus par le SNBH qui a appelé les biologistes médicaux à les rejoindre massivement, ajoutant aux revendications légitimes de l'ensemble des professionnels de l'Hôpital, celles concernant plus directement la Biologie Médicale. La poursuite de la partie de bras de fer engagée avec le gouvernement, qui demeure sourd à la quasi-totalité de nos demandes, s'avère malheureusement indispensable.

Si la mobilisation des praticiens, et notamment celle des biologistes, enregistrée le 14 novembre a été particulièrement massive, avec jusqu'à 100 % de biologistes grévistes sur certains sites hospitaliers et un nombre très important de manifestants, reconnaissons que la mobilisation du 17 décembre, bien que très suivie, a été moindre. Sans doute faut-il y voir les effets cumulés des difficultés de transport jusqu'aux lieux de manifestations, ainsi qu'une certaine confusion provoquée par les mouvements de grève nationaux le même jour contre la réforme des retraites, sans lien avec l'Hôpital Public, à l'appel des grandes intersyndicales généralistes. Il est extrêmement important de conserver leurs lisibilité aux revendications pour l'Hôpital et sans doute nous faudra-t-il veiller la prochaine fois à ne pas être en situation d'interférence avec d'autres mouvements sociaux, encore que les personnels hospitaliers et les internes aient bien été les premiers à appeler à la grève et à manifester le 12 décembre.

Vous trouverez dans cette lettre, je l'espère, bien d'autres informations, le bureau du SNBH restant à votre disposition pour vous en fournir davantage si vous le désirez.

Je vous souhaite personnellement et au nom de tous les membres du bureau à tous de très Joyeuses Fêtes et une très Bonne Année 2020, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.



1) Actualités

Grèves et manifestations pour défendre l'Hôpital Public - 14 novembre et 17 décembre - Actions du 30 novembre

Communiqué commun des organisations syndicales des personnels médicaux hospitaliers, des internes et des étudiants, préavis de grève déposés par APH et par le SNBH, soutien aux internes en médecine et en pharmacie qui ont appelé à la grève illimitée à compter du 10 décembre.

Revendications communes pour exiger des mesures immédiates, budgétaires, attractives et organisationnelles afin d'éviter le naufrage de l'hôpital public :

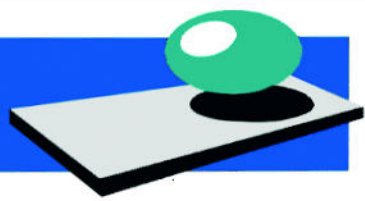
- une augmentation du budget hospitalier au moins égale à l'évolution naturelle des dépenses (4,4%),
- la revalorisation massive des carrières médicales et non médicales, notamment en début de carrière,
- une gouvernance partagée plus ouverte aux professionnels médecins et aux soignants.

Revendications du SNBH pour la Biologie Médicale et pour les biologistes :

- l'allègement et la simplification des modalités de l'accréditation ainsi que la révision des exigences réglementaires, de toute façon intenable, du 31 octobre 2020,
- des réorganisations en Biologie Médicale sur les territoires de santé qui ne reposent plus sur une logique exclusivement comptable mais qui répondent réellement aux besoins de sécurité et de qualité des soins propres à chacun des établissements du GHT, et qui s'accompagnent d'un projet social et de mesures de prévention des risques psychosociaux,
- l'engagement d'une réflexion urgente avec les pouvoirs publics quant au devenir de la biologie et à la place indispensable des biologistes médicaux dans les parcours de soins, en regard notamment des enjeux majeurs liés aux progrès technologiques que constituent la digitalisation, les objets connectés et les échanges numériques des informations médicales.

Un cortège de manifestants très important à Paris le 14 novembre (environ 20000) avec de très nombreux praticiens venus de l'APHP et des hôpitaux franciliens, mais aussi beaucoup d'autres venus de toute la France. Il y avait plus de vingt ans qu'une telle mobilisation pour l'Hôpital n'avait plus eu lieu.

Le 30 novembre, l'objectif était d'alerter les populations et les élus locaux sur les conséquences graves pour les usagers du manque criant de moyens des hôpitaux.



Réactions à l'annonce du Plan d'Urgence pour l'Hôpital par le Premier Ministre et la Ministre des Solidarités et de la Santé

Extrait du Communiqué de Presse commun des organisations syndicales représentatives des personnels médicaux hospitaliers et des internes - 20 novembre

Insuffisance totale des moyens annoncés, très en deçà des besoins vitaux nécessaires ne serait-ce que pour maintenir le fonctionnement actuel. La Cour des Comptes a estimé l'évolution naturelle des dépenses de santé à 4,4 %. L'augmentation de l'ONDAM hospitalier, portée à 2,4 % pour 2020, n'apporte que 300 M€ supplémentaires. Les hôpitaux vont continuer à se serrer la ceinture. Pour les PH, la fusion des 4 premiers échelons ne fait qu'acter la reprise systématique d'ancienneté des années d'assistantat ou de clinicat. Aucune revalorisation salariale n'est proposée. Ce n'est pas cela qui permettra d'attirer les jeunes praticiens et de conserver les praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires à l'hôpital. Les modalités du concours de PH doivent être simplifiées et accélérées, mais non supprimées car cela ouvrirait la porte à un recrutement local et à une perte d'indépendance professionnelle. Une attention particulière doit également être portée aux internes, à leurs rémunérations et à leurs conditions de travail.

Extrait de la réaction de la Conférence des Pdts de CME

Les mesures concernant l'ONDAM et l'investissement sont clairement insuffisantes. L'hôpital public risque un retard abyssal vis-à-vis de la nécessaire transformation numérique. Rien n'a été mentionné sur le rôle nécessairement renforcé des instances médicales et la présidence du comité stratégique des Groupements Hospitaliers de Territoire confiée au Président de Commission Médicale de Groupement. Ces orientations étaient pourtant des signaux attendus unanimement par les organisations médicales pour remobiliser les équipes dans une dynamique de projets au sein des GHT. La Conférence exprime enfin sa déception et sa très grande crainte concernant l'attractivité et la fidélisation médicale. Manque d'attractivité et menace sur la pérennité du système de santé.

Actions récentes du SNBH spécifiques à la Biologie Médicale et aux biologistes

Alerte sur l'impossibilité de l'accréditation à 100% des LBM privés et publics au 31 octobre 2020

Communiqué unanime signé par les 8 présidents des syndicats et adressé à la Ministre de la Santé, aux directeurs généraux de la DGS, de la DGOS et de la DSS, au directeur général du Cofrac, aux rapporteurs des commissions des affaires sociales du Sénat et de l'Assemblée Nationale, aux directeurs généraux des ARS, au directeur général de la CNAM, aux présidents des ordres des Médecins et des Pharmaciens, au président du CNP de BM et à la presse spécialisée.

Soutien au refus de nos collègues libéraux de signer la convention avec l'Assurance Maladie qui veut imposer une baisse de 180 M€ et un taux d'évolution de 0 % des dépenses de biologie sur 3 ans

Le SNBH entend s'opposer fermement à l'évolution de la Biologie Médicale vers un modèle industriel qui semble être le seul objectif (comptable) du gouvernement. Renforcées par les préconisations du rapport de l'Autorité de la Concurrence publié en avril 2019, ces contraintes vont accroître les regroupements et les rachats des LBM par les groupes financiers au détriment de ce qui reste des laboratoires de proximité. Tant pis si cela est contraire aux objectifs affichés par Ma Santé 2022 de garantir aux patients l'accès à un laboratoire de proximité. Si les sites de LBM disparaissent, la Ministre a trouvé la solution : autoriser la réalisation des examens de biologie de proximité dans les cabinets médicaux ! Et si l'ensemble des laboratoires de ville finit dans les mains de quelques groupes financièrement très puissants, nous pouvons légitimement craindre qu'ils finissent par s'attaquer au « marché » des hôpitaux ! Toutes bonnes raisons de soutenir nos confrères libéraux, nous sommes tous concernés. La biologie existera demain et continuera à se développer quoi qu'il arrive, toute la question reste de savoir qui la fera et où !

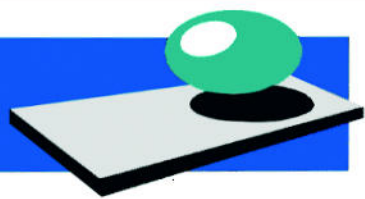
Appel aux auditeurs techniques à la grève des audits Cofrac

Appel unanime des syndicats de biologistes.

Pour le SNBH, deux objectifs ; s'opposer à la menace d'une disparition de la biologie de proximité au profit de la biologie industrielle et espérer que le blocage des audits puisse convaincre enfin les décideurs politiques à la nécessité de renouer un dialogue avec les biologistes, en particulier avec ceux des hôpitaux publics. Les problèmes à discuter sont principalement ceux relatifs à l'organisation des GHT de biologie et aux modalités de l'accréditation qu'il est indispensable de revoir.

Cet appel à la grève s'avère être très suivi, ce qui a conduit de nombreux auditeurs techniques, biologistes des secteurs privé et hospitalier à ne plus accepter de nouvelles missions d'audit pour le Cofrac.

Notons pour l'instant, l'absence de réaction des pouvoirs publics à ces 3 actions conjointes des syndicats.



2) Informations et autres actions syndicales de l'année 2019

Cofrac et accréditation

Réunions du SNBH avec la direction du Cofrac le 13 décembre 2018 et le 23 avril 2019

Nos propositions : considérer que le 100 % en 2020 correspond à une extension à l'ensemble des sous-familles et non à toutes les lignes de portées ou encore moins (comme le prévoit la loi) à tous les examens. Demande de mise partage, sur le site du Cofrac, des informations données aux auditeurs lors des réunions d'harmonisation. Commentaires sur la nouvelle version du SH REF 02 avant sa publication. Nous sommes informés que le Cofrac ne dispose pas d'un effectif d'auditeurs suffisant pour accréditer à 100% en 2020 l'ensemble des LBM.

Cofrac et ensemble des syndicats le 7 juin 2019

Resteraient au 1^{er} juin, 6000 lignes de portées à accréditer soit environ 38% de l'activité totale des LBM, soit entre 4600 et 6000 jours de biologistes évaluateurs avec un délai estimé entre 26 et 42 mois (hors EBMD). Auditeurs techniques = environ 350 biologistes médicaux, dont 85 hospitaliers (c'était bien sûr avant la grève des audits !)

Accréditation 2020

Dépôt par le SNBH de deux propositions d'amendement en novembre 2018 et lors de l'examen de la loi Santé au printemps 2019 : nos propositions visaient à ce que le Parlement autorise le gouvernement à revoir les modalités de l'accréditation.

Elles n'ont pas été retenues.

Le SNBH ne proposera plus rien aux pouvoirs publics à ce sujet avant une reprise préalable des discussions.

Les 12 propositions du SNBH en réponse à la publication de Ma Santé 2022 (voir NL n°11)

Nous n'avons eu aucun retour ni réaction des pouvoirs publics à nos propositions ! Un peu désespérant, surdité ou mépris ? Probablement les deux.

Rendez-vous avec le Ministère de la Santé

DGOS

Reçus par le pilote des regroupements des LBM au sein des GHT. Nous avons la conviction d'une assez mauvaise connaissance par le ministère des réalités du terrain.

DGS

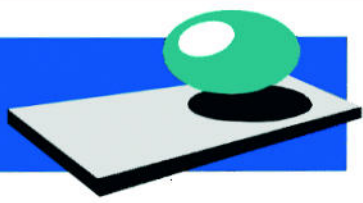
Pas de réponse à nos demandes de rendez-vous, ce n'était jamais arrivé.

Conseiller de la Ministre

Reçus par un conseiller, après avoir adressé un courrier à la Ministre lui proposant de placer sous son autorité un groupe de travail associant biologistes, cliniciens, patients, industriels et pouvoirs publics afin de définir les nouveaux paradigmes de la BM. Enjeux : digital, numérique, objets connectés, biologie hors les murs, parcours de santé des patients. Le ministère de la Santé ne veut pas s'engager... Le pouvoir est à Bercy et Matignon. Dont acte !

Task Force : réforme des financements – Mission Aubert (voir Ma Santé 2022)

Révision de la NABM, probablement en 2021. Demande du SNBH d'une reconnaissance de l'acte intellectuel du biologiste avec une valorisation distincte de celle de l'acte technique. Pas d'opposition de principe, à suivre.



Rendez-vous avec le conseiller du premier Ministre à Matignon

Reçus par le conseiller santé du 1^{er} ministre, suite aux déclarations d'Edouard PHILIPPE devant l'autorité de la concurrence. Semble insensible à nos arguments en faveur du maintien d'un maillage territorial de biologie de proximité. Nous repartons persuadés que Matignon et Bercy ont quasi acté (et veulent) une évolution industrielle de la Biologie.

Validation du document "Missions du Biologiste Médical"

Si certains biologistes ont pu le désapprouver de prime abord, ce document souhaité et validé par l'ensemble des organisations représentatives de notre profession (syndicats, sociétés savantes, ordres, ...) ne vise qu'à faire (re)connaître le rôle des biologistes. Nous faisons tous le même constat ; nous sommes, ainsi que notre rôle dans les parcours de santé, extrêmement mal connus des pouvoirs publics. Nous n'avons pas d'interlocuteurs institutionnels qui connaissent réellement la Biologie Médicale.

En aucun cas, ce document ne constitue un référentiel professionnel des biologistes et il ne peut donc pas être utilisé comme tel par des auditeurs au cours d'un audit Cofrac. Le Conseil National Professionnel de Biologie Médicale, qui regroupe toutes les organisations professionnelles précitées, a fait part au Cofrac de sa très vive protestation après avoir constaté la référence aux « Missions du Biologistes Médical » dans la dernière version du SH REF 02. Lors d'un audit, aucun écart ne doit être notifié au motif d'un quelconque manquement en référence aux missions listées ; n'hésitez-pas, le cas échéant, à le contester et à nous en avertir immédiatement.

Adhésion du SNBH à la FIFBCML

Dans le cadre d'un renforcement de nos liens avec nos confrères francophones, notamment dans le cadre des JFBM, le SNBH a adhéré en octobre à la Fédération Internationale Francophone de Biologie Clinique et de Médecine de Laboratoire en qualité de membre associé.

Elections statutaires

Élections statutaires début juillet. Il s'agit des élections du CNG pour la Commission Statutaire Nationale et pour le Conseil de Discipline, et de l'élection organisée par la DGOS des représentants intersyndicaux au Conseil Supérieur des Professions Médicales.

Rapprochement d'APH (CPH + AH) avec Jeunes Médecins. Un succès ; obtention de 4 sièges de titulaires (3 SNBH, 1 SJB) sur 6 à la CNS et au CD. Pour le CSPM, APH&JM obtient 3 sièges de titulaires PH sur les 5 à pourvoir.

Elections au CNOP

Soutien des candidats indépendants des structures financières pour les élections au CNOP : les 3 tandems hospitaliers et les 3 tandems libéraux soutenus par le SNBH sont élus.

3) Convocation d'une Assemblée générale extraordinaire du SNBH à Paris le 30 janvier 2020

Propositions de modification des statuts du SNBH.

Le bureau juge nécessaire une mise à jour des statuts du syndicat. Des modifications seront proposées proposées à l'approbation des adhérents à l'Assemblée Générale Extraordinaire le 30 janvier 2019, 34 rue de Courcelles Salle Villa M à 10h

4) JFBM : bilan des 3èmes ... les 4èmes sont en route, direction Rennes !

Les 3èmes JFBM se sont déroulées à Monaco du 7 au 9 novembre et ont rencontré un vif succès.

Rendez-vous est donné à Rennes du 14 au 16 octobre 2020.